

Il a été beaucoup accompli dernièrement en fait de législation, et j'espère que la province se trouve dans des circonstances qui n'exigent qu'il vous soit soumis que peu de mesures importantes pendant cette session, la dernière de ce parlement.

C'est pour moi un sujet de satisfaction de voir que les statuts refondus du *Haut* et du *Bas-Canada* ont été promulgués dans une forme authentique ; mais je dois vous rappeler qu'il reste quelque chose de plus à faire : et je désire votre assistance dans l'œuvre de l'assimilation, autant que possible, des lois qui régissent l'une et l'autre section de la province.

Il vous sera soumis une mesure ayant pour objet de régulariser convenablement l'administration des biens des faillis dans le *Haut-Canada*. Je recommande instamment un aussi grave sujet à votre sérieuse considération. La loi criminelle demande quelques changements, et pour l'amélioration ultérieure de la discipline des prisons, il est désirable d'établir en certains endroits quelques prisons bien réglées ou pénitenciers locaux.

L'enregistrement des jugements dans le *Haut-Canada* a été cause de frais et de délais, et je pense que vous sentirez qu'il est à propos d'amender les lois qui régissent cette matière.

Le rapport du Commissaire des Terres de la Couronne sera mis devant vous. Il vous fera voir l'augmentation qui a eu lieu dans la recette du département, ainsi que les grands efforts qui ont été faits pour établir un bon système d'immigration, et avancer l'établissement de nos terres incultes.

Mon attention a été appelée au fait qu'un mandat lancé par la cour du banc de la Reine en *Angleterre* a été signifié en cette colonie. J'ai été avisé de représenter au gouvernement de Sa Majesté qu'il serait à propos de prévenir, par une loi impériale, tout conflit possible de juridiction. J'ajouterai de plus que certaines décisions judiciaires récentes sembleraient vous appeler à définir, par des dispositions législatives émanant de vous, la nature et l'étendue de la loi du parlement tels qu'elle devra être en *Canada*.

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Les comptes de l'année qui vient de s'écouler vous seront soumis sans délai, et je me flatte que vous n'aurez aucun lieu d'être mécontents des résultats qu'ils présentent. Vous y verrez que la réception du PRINCE DE GALLES, tout en ayant été, nous l'espérons, digne de la province et de son hôte illustre, a été conduite par le commissaire des travaux publics avec toute l'économie désirable.

J'ai de nouveau à vous demander les subsides que requerra le service de Sa Très Gracieuse Majesté pour l'année courante.

*Honorables Messieurs, et Messieurs :*

Il ne me reste plus qu'à vous prier de considérer du mieux qu'il vous sera possible les divers sujets dont j'ai fait mention, et je supplie DIEU de guider vos conseils, et d'accorder ses meilleures faveurs à notre peuple.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et l'Assemblée Législative s'en est allée.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Vankoughnet* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte relatif aux écoles communes."

Le dit bill a été lu la première fois *pro forma*.

L'honorable Orateur a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du trône, et Il a été alors lu par le greffier.